



Le château des loisirs souhaite la collaboration de bénévoles

Papis-Mamies à la retraite ou personne qui a un peu
de temps libre ...

Votre mission

Vous aidez l'équipe d'animation lors des trajets de l'école vers
l'accueil périscolaire et vous participez aux goûters avec les enfants.

Il s'agit d'assurer un lien social et de renforcer la solidarité intergénérationnelle

**Le château des loisirs lance un appel aux personnes
retraitées ou toute personne qui souhaite donner un peu
de son temps pour les enfants, pour une mise en place dès
que possible**

Disponible les jours scolaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi

Aux horaires d'entrée/sortie des écoles

Le matin : 8h30/8h45 (environ)

L'après-midi : 16h30 à 17h30 (environ)

Plus d'information au 02 51 65 75 20 ou par mail lechateaudesloisirs@orange.fr

Merci pour votre aide



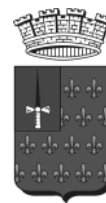
Ville de Tiffauges

Mairie : 5, place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges – téléphone : 02 51 65 72 25 –
fax : 02 51 65 73 31

Courriel : contact@tiffauges.fr – site Internet : www.tiffauges.fr

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 15, mercredi de 14 à 15 H

Permanence des élus : samedi de 10 à 12 H. Vendredi après-midi sur rendez-vous.



Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – mars 2019

Démolition de l'usine Albert

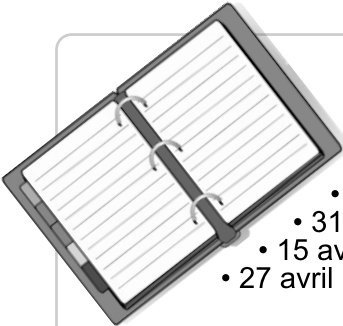
Envisagée depuis le début du mandat, la démolition de l'usine va enfin se faire. Cette verrerie placée à côté des installations scolaires et sportives va enfin disparaître. Un quart de la surface restera, avec une configuration nouvelle, une hauteur plus faible et une architecture différente. Cette réhabilitation vous sera présentée dans le prochain bulletin.

Dans un premier temps, entre le 15 mars et le 15 mai, l'entreprise TP Pineau de Longué-Jumelles procédera au désamiantage et à la déconstruction, pour un montant TTC de 131 298 €. Cette somme sera incluse dans le financement global du projet, qui comprend la participation de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes.

Les analyses n'ont pas trouvé énormément d'amiante dans le bâtiment, ce qui permet la simplification du chantier. Nous comprenons que la démolition pourra créer des désagréments, en particulier pour l'accès aux écoles proches. Nous vous prions de nous en excuser, et vous remercions de votre compréhension.

Michel Blanchet

Agenda

- 
- 12 mars : soirée thématique enfance-jeunesse-culture (Mairie)
 - 12, 20 et 30 mars : enquête publique PLUiH
 - 23-24 mars : pêche à la truite (Goujon Teiphalien)
 - 23 mars : repas du Football
 - 31 mars : loto Amélie à la MARPA - 13h30 à 18h30
 - 15 avril : collecte de sang salle polyvalente de 15 à 19h30
 - 27 avril : marché à l'école Notre-Dame

Retenez d'ores et déjà ces dates :

- 19 mai : Rando orientation
- 16 juin : Kermesse de l'école Notre-Dame
- Juin : soirée latine sous les halles
- Du 9 au 13 juillet : concerts d'orgue à l'Église Notre-Dame
- Juin : Peintres en Teiphalie
- 29 et 30 juin : gala de danse
- Vendredi 5 juillet : Fête des Remparts
- 8 août : Marché des producteurs de pays
- 15 septembre : Bouge ton Bocage à Tiffauges
- 31 octobre : Halloween (La Loco)



ENQUÊTE PUBLIQUE

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PLUI DU PAYS DE MORTAGNE



La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration d'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** valant programme local de l'Habitat (PLUiH) en juin 2015. Le projet de PLUiH a été arrêté par le conseil communautaire le 24 octobre 2018.

Ce document constituera la nouvelle référence juridique pour toutes les demandes de travaux, à travers son règlement et son plan de zonage.

Le PLUi est soumis à enquête publique du lundi 4 mars au vendredi 5 avril 2019.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- **sous format papier** dans chacune des mairies et au siège de la Communauté de Communes aux dates et heures d'ouverture,
- **en ligne** sur le site internet de la Communauté de Communes.



Les observations et propositions du public peuvent être inscrites :

- sur les registres d'enquête publiques disponibles dans chacune des mairies et au siège de la Communauté de Communes
- sur le registre dématérialisé mis en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes : www.paysdemortagne.fr

Des commissaires-enquêteurs se tiennent à la disposition du public pour répondre aux interrogations lors des permanences en mairie et à la Communauté de Communes.

DATES DES PERMANENCES AU VERSO

Permanences des Commissaires-enquêteurs à Tiffauges :
mardi 12 mars de 9h à 12h
mercredi 20 mars de 14h à 17h
samedi 30 mars de 9h à 14h

Renseignements : service Urbanisme / 02 51 63 06 06 / plui@mortagne-vendee.fr



Lors des prochains travaux du haut de la Grande-rue (courant mars), le bas de la Grande-rue sera mise en double sens pour permettre l'accès à la place de l'Église.

Pendant les travaux de l'usine Colette de Retz, le parking adjacent sera entièrement fermé. Les parkings des Prairies et de la salle des sports restent disponibles.



L'école Notre-Dame de Tiffauges organise un marché de printemps pour financer la classe découverte des enfants de CE2, CM1 et CM2 qui aura lieu en 2020. Un bon de commande sera à votre disposition en Mairie à partir du 18 mars. Celui-ci devra être retourné à l'école avant le 10 avril, accompagné de votre règlement à l'ordre de l'OGEC. Nous vous en remercions par avance.

Organisé par la commission Classe découverte.
Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 07 81 10 65 40.



ÉCOLE NOTRE DAME - FEVRIER 19

Depuis la reprise en janvier, nous avons à nouveau vécu divers projets qui nous apportent de belles ouvertures...

Les Portes Ouvertes du 25 janvier : c'est à chaque fois **une découverte** d'ouvrir nos portes et de provoquer ces **rencontres** avec de nouvelles personnes. Les parents des associations OGEC (pot d'accueil), APEL (vente de pizzas), et les enseignantes ont accueilli les invités et ont permis de rendre **notre école bien vivante**. Un grand merci à tous.



Bientôt, en lien avec notre projet autour du monde, tous les élèves de l'école iront au cinéma voir le **film documentaire** « Sur les chemins de l'école » (aide de l'A.P.E.L.). Les **CM1-CM2** reçoivent toujours des cartes postales des 4 coins du monde suite à leur appel sur Facebook : de belles **richesses**, et **quelques leçons de vie** par d'anciens élèves... Le travail de cette période s'est plus porté sur l'Asie... entre autres : fabrication d'un dragon chinois avec les **PS/MS** et **CE2/CM1**.

Des stagiaires de 3^{ème} sont venus découvrir le métier de professeur des écoles.

Les élèves continuent leur cycle de piscine (offert par la Communauté de Communes), du CP au CM2.

Les élèves ont été sensibilisés à la Sécurité Routière avec l'intervention de Yannick Billaud dans l'école.

Pour l'APEL, c'est parti pour la recherche de **costumes** pour la **kermesse du 16 Juin** ! Les **bonnes volontés** talentueuses sont toujours les **bienvenues**....

Florence BORDRON



Les inscriptions sont toujours possibles, accueil possible des enfants de 2 ans dès la rentrée de septembre :
02 51 65 72 34 ou 07 68 50 66 92 enttiffauges@wanadoo.fr

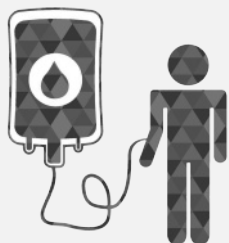


image : pngtree.com

Don du sang

Le 15 avril à la salle polyvalente de Tiffauges,
organisé par les Amis du Château
De 15h à 19h30

Contact : Yves Boudeau - 02 51 65 73 73



Ville de
Tiffauges

*La municipalité de Tiffauges est heureuse de
vous inviter à la soirée thématique :*

L'ENFANCE, LA JEUNESSE, LA CULTURE : TOUS CONCERNÉS !

Dans le cadre du renouvellement de son Projet Éducatif de
Territoire, les élus souhaitent associer l'ensemble des acteurs
locaux de l'enfance, de la jeunesse et de la culture présents
sur la commune afin de donner la parole à tous.

LE MARDI 12 MARS 2019,
DE 20H À 21H30
MAIRIE DE TIFFAUGES

Pour les représentants des établissements scolaires, accueils
de loisirs enfance et pré ados, foyer des jeunes, représentants
du restaurant scolaire, clubs sportifs, associations culturelles et
artistiques, PARENTS !

La soirée se déroulera de façon très conviviale avec des ateliers
participatifs, des échanges et le partage de la brioche et du
verre de l'amitié.

Merci de confirmer votre présence par mail avant le 6 mars
2019 : contact@tiffauges.fr



Analyses des eaux de puits

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose **une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.**



Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. L'analyse bactériologique et chimique de votre eau permettra de les détecter. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire.

**EN MARS 2019, L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE
64.50 € TTC au lieu de 87.44 € TTC**

(Frais de dossier inclus)

**Vous pouvez apporter vos flacons au laboratoire à La Roche-sur-Yon
Des kits de prélèvements sont à votre disposition au laboratoire.**

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 0251245151

Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée
Rond-point Georges Duval – CS 80802 – 85021 La Roche sur Yon
Tél. 02 51 24 51 51 – Fax. 02 51 24 51 50
labo@vendee.fr – www.laboratoire.vendee.fr

Loto à la MARPA

L'association Amélie vous convie à son loto des familles de résidents et des amis d'Amélie, le 31 mars 2019 de 13h30 à 18h30, dans le hall de la MARPA.

CONSEIL MUNICIPAL du 17 janvier 2019 (suite)

3 – CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux doivent emprunter une propriété communale. Une convention de servitudes doit être conclue entre Enedis et la Commune de Tiffauges.

Cette convention définit les conditions d'occupation d'un terrain communal (la parcelle A 654 lieu-dit Saint Lazare) pour l'installation d'une ligne sous-terrain de 20 000 Volts et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité. Il est précisé que l'installation de la ligne va s'effectuer de façon sous-terrain.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de servitudes entre la Commune et ENEDIS.

4 – CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LES MÉCÈNES D'AUJOURD'HUI

La Fondation du Patrimoine a créé en 2011 un club de Mécènes ayant pour vocation de soutenir financièrement la mise en œuvre de projets de sauvegarde et de mise en valeur d'éléments du patrimoine public ou associatif situés dans le département de la Vendée. Ce club est dénommé « Mécènes d'Aujourd'hui, Pour le patrimoine de demain en Vendée ».

Dans le cadre de ce club, la Fondation du Patrimoine souhaite apporter une aide financière de 4 725 € pour la mise en œuvre du projet de sauvegarde des décors peints de l'Ancienne Eglise Saint Nicolas.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de financement avec les Mécènes d'aujourd'hui.

5 – AVIS DU CONSEIL DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU PLUiH

Par délibération en date du 24 octobre 2018, la Communauté de Communes a arrêté le projet de plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH).

Conformément à l'article L 153-16 du Code de l'urbanisme, il a été transmis le document arrêté au Conseil Municipal pour avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à 9 voix « pour » et une « abstention » d'émettre un avis favorable sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH).



CONSEIL MUNICIPAL du 17 janvier 2019

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM. POUPÉLIN, TROPEE, GIRAUDET, PAVAGEAU, ROUZIERE
Absents : MMES ET MM. MICHINEAU, GREFF, GUILLET, ARNOU, JOSSE, PROVOST

Procuration : Madame GUILLET à Madame POUPÉLIN

Secrétaire de séance : Monsieur PAVAGEAU

1 – DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Travaux AD'AP cimetière (SACHOT – 10 132.72 € et 1 443.01 €)
- Contrôle technique de construction (APAVE – 1260.48 €)
- Quincailleries diverses (QUINQUAILLERIE DU BOCAGE – 787.25 €)
- Rénovation éclairage (SYDEV – 876.00 €)
- Fêtes et cérémonies (SUPER U – 788.52 €)
- Maîtrise d'œuvre mise en séparatif des réseaux (SICAA – 1276.51 €)
- Illuminations de Noël (DECOLUM – 5 387.76 €)
- Propane salle polyvalente (PRIMAGAZ – 1858.27 €)
- Éclairage public (SYDEV – 2005.07 €)
- Electricité (TOTAL – 1217.48)
- Peinture routière (ORE – 559.44 €)
- Orgue entretien (VILLARD – 390 € et 1153.40 €)

2 – COMPTE-RENDU FINANCIER 2018 DE VENDEE-EXPANSION

Le 20 décembre 2007, la commune a confié à VENDEE EXPANSION la réalisation dans le cadre d'une Concession d'Aménagement du lotissement d'habitation dénommé "Les Erondes ».

- La totalité des 30 lots de la tranche 1 sont vendus,
- Les 6 lots de la tranche 3, ont été viabilisés et vendus,
- L'ensemble des travaux des tranches 1 et 3 sont à présent terminés, y compris les finitions de voirie : ces voiries ont été rétrocédées à la commune,
- Le permis d'aménager de la tranche 5 a été délivré : 12 lots sont à présent viabilisés, et la commercialisation a commencé,
- La trésorerie de l'opération au 30 novembre 2018 présente un solde créditeur de 31 321.57 €, ce qui permettra le financement des acquisitions foncières et des premiers travaux de la tranche 5.

Le 30 mars 2010, la commune a confié à VENDEE EXPANSION la réalisation dans le cadre d'une Concession d'Aménagement du lotissement d'habitation dénommé "Les Erondes 2".

- Les travaux de viabilisation et de finition des 12 lots de la tranche 2 sont terminés, et les espaces publics ont été rétrocédés à la commune,
- Tous les 12 lots de la tranche 2 sont vendus
- Les travaux de viabilisation et de finition de la tranche 4 comprenant 11 lots sont achevés, et les espaces publics ont été rétrocédés à la commune,
- 9 lots de la tranche 4 sont vendus, un compromis de vente a été signé, et le dernier lot est disponible,
- Le permis d'aménager de la tranche 6 a été délivré, 12 lots sont viabilisés,
- La trésorerie de l'opération présente un solde créditeur de 124 683.04 €, ce qui permettra le financement des acquisitions foncières de la tranche 6.

Le Conseil Municipal approuve ces compte-rendus à l'unanimité.

Les crottes de chien, c'est pas bien !



Tout le monde aimerait avoir sa commune propre !

C'est pour cela que nous vous écrivons,

Nous trouvons régulièrement des déchets et des crottes de chien sur notre chemin !

Alors, merci de mettre vos déchets dans les poubelles

Et si vous avez un chien, de ramasser ses crottes !

Les élus du CMEJ, Titouan et Gabriel



Collecte d'informations sur les inondations



Afin de collecter la mémoire du risque inondations, l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise organise une collecte d'informations sur les inondations qui sont survenues sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Dans le cadre de l'enjeu « Réduction du risque inondation » du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), l'EPTB souhaite rassembler les traces et connaissances des inondations qui sont survenues sur le bassin versant de la Sèvre Nantaise.

Pour remplir cet objectif, nous faisons appel à toutes et à tous pour la collecte de souvenirs, de témoignages et de photos : photos d'événements, de vie quotidienne au cœur des inondations, vidéos, personnes pouvant témoigner de leur vécu, données chiffrées hauteurs d'eau ...

Cette collecte concerne les rivières de la Sèvre Nantaise, des Maines, de la Moine, de l'Ouin, de la Sanguèze et leurs affluents toutes années confondues.

Venez nombreux déposer vos photos et documents à l'EPTB. Les documents vous seront rendus après enregistrement.

Vous pouvez également envoyer vos documents par mail à : eptb@sevre-nantaise.com

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SÈVRE NANTAISE

Moulin de Nid d'Oie – 10bis, route de Nid d'Oie – CS 49405 – 44194 CLISSON Cedex

Tél. 02 51 80 09 51 – Fax 02 51 80 50 11 – eptb@sevre-nantaise.com

www.sevre-nantaise.com

CONSEIL MUNICIPAL du 14 février 2019 (suite)

4 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LA CHAUSSÉE DE LA VALLÉE

L'EPTB a mandaté la société Hydro Concept pour étudier les pistes d'aménagement liées à la restauration de la continuité écologique au droit de l'ouvrage de la Vallée à Tiffauges. Quatre hypothèses ont été étudiées :

- 1-Maintien du niveau d'eau avec aménagement d'un vannage rive gauche pour le transit des sédiments
- 2-Maintien du niveau d'eau, vannage rive gauche, passe à poisson rive droite
- 3-Léger abaissement du niveau d'eau, vannage rive gauche, passe à poisson rive droite réalisé avec des blocs de granit
- 4-Abaissement total du niveau d'eau en créant une ouverture de 7 à 8 mètres de large au milieu de la chaussée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant qu'il serait impératif de trouver un compromis entre l'aspect paysager, patrimonial et l'intérêt écologique, s'oppose à l'abaissement total du niveau de l'eau tel qu'envisagé à l'hypothèse n° 4. Il préconise un consensus autour de l'hypothèse n°3, qui prévoit un maintien partiel du niveau de l'eau et les aménagements nécessaires à la continuité écologique.

5 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés				22 570.66 €		22 570.66 €
Opérations de l'exercice	1 086 846.79 €	1 270 420.11 €	512 271.74 €	810 195.64 €	1 599 118.53 €	2 103 186.41 €
TOTAUX	1 086 846.79 €	1 270 420.11 €	512 271.74 €	832 766.30 €	1 599 118.53 €	2 103 186.41 €
Résultats de clôture		183 573.32 €		320 494.56 €		504 067.88 €
TOTAUX CUMULÉS	1 086 846.79 €	1 270 420.11 €	512 271.74 €	832 766.30 €	1 599 118.53 €	2 103 186.41 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		183 573.32 €		320 494.56 €		504 067.88 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif, puis le compte de gestion.

6 – ACQUISITION D'UN TERRAIN

Le Conseil Municipal, à dix voix pour, une voix contre et trois abstentions, décide d'autoriser l'acquisition de trois parcelles cadastrées section AB n°985 pour 212 m², AB n°987 pour 104 m², et AB n°474 pour 185 m² appartenant à Madame BARON Clarisse et Monsieur BRETAUDEAU Jérôme, pour un montant de 20 000 €. Ce terrain serait destiné à la création de stationnements.

7 – CONVENTION AVEC LE SYDEV

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver une convention avec le Sydev relative à des travaux de rénovation de l'éclairage public, 11 avec une participation de la commune de 1000 €.

CONSEIL MUNICIPAL du 14 février 2019

Présents : M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints, Mmes Et MM., ARNOU, POUPÉLIN, TROPEE, PAVAGEAU, ROUZIERE, JOSSE, GREFF, MICHINEAU

Absents : Mmes et MM. GUILLET, GIRAUDET, PROVOST

Procurateur : Madame GUILLET à Mme POUPÉLIN, Mme GIRAUDET à Mme ARNOU

Secrétaire de séance : Madame Anita ARNOU

1 – DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

- Électricité bâtiments communaux (EDF-3 547.26 €)
- Réparation CTA Salle polyvalente (TURQUAND – 1 745.35 €)
- Contrôles divers (SOCOTEC – 2 104.98 €)
- Eau Assainissement (SUEZ EAU France – 3 923.34 €)
- Propane salle polyvalente (PRIMAGAZ – 2 695.50 €)
- Granules bois (POHU – 1 350.18 €)
- Maintenance logiciel E-Magnus (BERGER LEVRAULT – 2 540.82 €)
- Entretien CTA Salle polyvalente (TURQUAND – 991.79 €)
- Fournitures administratives (FABREGUE – 848.95 €)
- Maintenance photocopieur (SFERE- 737.80 €)

2 – MARCHÉ DE DÉSAMIANTAGE ET DE DÉCONSTRUCTION DE L'ANCIENNE USINE

La collectivité souhaite engager des travaux d'aménagement et de rénovation d'une partie du site de l'ancienne usine « Albert » pour accueillir, dans de bonnes conditions, la bibliothèque, un local associatif et une surface à usage de commerce.

En janvier 2019 a été lancé la consultation des entreprises pour les travaux de désamiantage et de déconstruction partielle de ce site. L'enveloppe globale des travaux de désamiantage et de déconstruction partielle de cet ancien bâtiment industriel a été estimée à 125 000,00 euros HT.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres se sont réunis le 14 février à 19h30 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection. Il est proposé de retenir le prestataire suivant :
TP PINEAU 109 415.50 € HT

Le Conseil Municipal décide de retenir cette entreprise à 11 voix "pour" et 1 voix "contre".

3 – MARCHÉ DE CONSOLIDATION DE L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS

La collectivité souhaite engager des travaux de sauvegarde, de confortement et d'étalement préalables aux études d'investigations complémentaires nécessaires à la reconquête patrimoniale et la réutilisation de l'église Saint Nicolas de Tiffauges. L'enveloppe globale des travaux a été estimée à 148 542.42 euros HT.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres se sont réunis le 14 février à 19h30 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection. Il est proposé de retenir les prestataires suivants :
Lot 1 Maçonnerie – Pierre de Taille : BATISEVRE : 134 942.53 € HT
Lot 2 Décors peints : HARTEMA : 3 995.00 € HT

Le Conseil Municipal décide de retenir ces entreprises à 11 voix "pour" et 1 voix "contre".



L'école Cousteau en course virtuelle et réelle avec une Sénégalaise

Au mois de novembre, nous avons fait la rencontre de Nelly Brousseau, une sénégalaise.

Celle-ci nous a expliqué son projet qui a pris tout son sens en juin 2018 lors de son inscription. Son nom de « gazelle » est Céclaba'zelle qui reprend les initiales de tous ces neveux et nièces.



La Sénégalaise est une course féminine quotidienne à but humanitaire. Tous les matins, les filles courent une dizaine de kilomètres et l'arrivée se fait dans une école primaire où sont distribuées les fournitures scolaires qui ont été récoltées en France. Tous les élèves de l'école ont décoré 2 trousse (une pour un enfant Sénégalais et l'autre, identique, pour lui-même afin d'avoir un souvenir éternel).

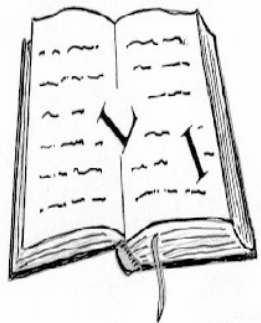
Le jeudi 7 février, Nelly est venue courir avec nous et a effectué son dernier entraînement à Tiffauges avant de s'envoler le samedi 9 février. Lors de cette matinée, nous avons couru en relais avec elle pendant qu'elle effectuait environ 10 kms.



Tous les élèves ont très bien couru et ont appris que leur corps avait ses limites. Après une pause déjeuner bien méritée, les élèves ont remis leurs trousse à Nelly. Comme vous le constatez sur la photo, chaque trousse créée par un élève Teiphalien est désormais utilisée par un élève Sénégalais. Merciiii Nelly.

Nous avons suivi sa course pendant la première semaine des vacances. Nelly viendra nous raconter son aventure en mars.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contactez l'école :
02.51.65.76.64
ce.0850598n@ac-nantes.fr
www.tiffaugesecolepubliquecousteau.sitew.fr



R

E

Bibliothèque

«Au livre ouvert»



NOUVEAUTE 2019 : une première boîte aux livres est installée sous les halles depuis janvier : le but est de déposer des livres et en prendre un, le lire et le remettre à Tiffauges ou ailleurs, l'idée faire voyager des livres !



16 jeunes de 9-10 ans (en CM1-CM2) se sont inscrits à l'animation intitulée « Printemps des jeunes lecteurs » le défi : lire plusieurs livres choisis par les bénévoles, ils termineront par un jeu de l'oie par équipe, et une proposition pour aller au Printemps du livre à Montaigu



Les bénévoles de la bibliothèque ont organisé des séances appelées « Bébés lecteurs » pour les moins de 3 ans. Prochaine séance mardi 26 mars de 9h30 à 10h30. Actuellement 3 bénévoles participent à une formation pour la saison 2 !



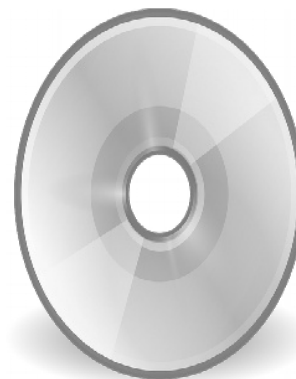
Et si vous souhaitez donner de votre temps, n'hésitez pas à le faire savoir auprès des bénévoles, **vous serez les bienvenu(e)s !**



Rappel coût adhésion par famille et par an : 9 €

Nombres de prêts à Tiffauges

EN 2018



CD : 35 -



périodiques 123



VIDEO : 37

**LIVRES:
3085 !**

